

Recenzió

Tillinger Gábor

Nathalie Tréhel-Tas : Parlons gallo. Langue et culture.

Paris : L'Harmattan, 2007

La collection *Parlons...* des Éditions L'Harmattan existe depuis 1986, date de la parution de *Parlons coréen* suivi par *Parlons hongrois* en 1988. Jusqu'à présent, plus de 150 volumes ont été publiés dans la collection sous la direction de Michel Malherbe. Vu les ouvrages parus, leur but consiste à décrire surtout des langues peu connues – non seulement par les Français. Ainsi, grâce à la collection, on peut découvrir de nombreux idiomes de chaque continent. La structure des livres diffère d'un ouvrage à l'autre, ce qui n'est pas toujours dû aux différences structurales des langues. Ces ouvrages cherchent à présenter l'essentiel de la grammaire et ils fournissent un certain lexique de base. Il s'agit donc d'un mélange de grammaires descriptives inexhaustives et de manuels de langue traditionnels – mais comme « l'essentiel » est un concept assez subjectif, il peut y avoir des divergences considérables entre certains titres. En dehors de la présentation d'une langue, la culture occupe en général une place importante dans les livres de la collection. Outre des dialogues, des textes littéraires sont souvent inclus. Parmi les titres, on trouve plusieurs consacrés à des idiomes romans, notamment le catalan, le corse, le francoprovençal, le provençal, le romanche, le roumain, et le gallo qui fait l'objet de ce présent compte rendu.

Au début de l'ouvrage, on trouve une *Introduction générale* sur quatre pages (pp. 11-14). Déjà la toute première phrase nous indique le but de ce livre : « Cet ouvrage a pour but de faire connaître au plus grand nombre la langue gallo et sa culture. » Dans ce qui suit, Tréhel-Tas essaie de donner une explication courte de ce que c'est qu'une langue, un dialecte et un patois – mais elle n'y arrive pas vraiment. Une fois la question posée, l'auteur aborde la définition de la « langue » en distinguant deux aspects : l'aspect linguistique et l'aspect politique (pp. 11-12). Elle n'énumère que quelques pensées et des semi-définitions, et elle s'arrête là, tout en restant dans le vague, sans donner une image plus ou moins complète. Le lecteur – s'il ou elle n'est pas linguiste – a du mal alors à comprendre ce que c'est qu'une langue. Ce qui de plus est, l'auteur ne touche pas finalement au sujet des dialectes et des patois. Tout idiome qui n'est pas langue (quoi que ce soit maintenant) est alors un dialecte ou un patois ? – pourrait-on se demander. L'auteur continue ensuite avec quelques pensées sur le problème du statut et de la situation du gallo – une situation « complexe » selon Tréhel-Tas (p. 13). À la fin de cette introduction, l'auteur signale très brièvement le contenu des différentes parties du livre. La première partie tente de répondre à des questions comme « qu'est-ce que le gallo et quelles en sont les représentations de la part des locuteurs et des non-locuteurs, au sein d'une identité bretonne plus large ? » ; la deuxième partie décrit la

langue « sans prétendre donner l'exhaustivité des différentes formes rencontrées » ; et, finalement, « la suite sera consacrée à une découverte lexicale, par le biais de conversations courantes et d'un lexique ». Voyons maintenant de plus près ces différentes parties de l'ouvrage.

La première partie s'intitule *Présentation générale du gallo* et s'étend sur 27 pages (pp. 17-43). Après quelques phrases introductives sur la coexistence historique du breton et du gallo en Bretagne, on y trouve deux chapitres. Chapitre 1 a pour titre *Présentation géographique, historique et linguistique* et se compose ainsi de trois sous-chapitres. Les deux premiers (*Présentation géographique* et *Présentation historique*) ont un contenu prévisible en fonction des titres, mais le troisième titre (*Présentation linguistique*) est en quelque sorte moins évident que les deux précédents. L'auteur y cherche la réponse à la question si le gallo peut être considéré comme langue. Elle commence ainsi : « Nous l'avons précisé en introduction le concept de langue est à manier avec précaution, suivant l'approche envisagée, nous parlerons de langue, de patois, de dialecte. A chacun de ces termes correspond une définition propre. La langue qui est l'objet de cet ouvrage a été et est encore très souvent nommé [sic] « patois » (p. 29). Le problème, comme nous l'avons dit plus haut, c'est que Tréhel-Tas ne précise pas le sens des termes « langue », « dialecte » et « patois ». L'auteur mentionne un problème significatif (valable non seulement pour les locuteurs du gallo), notamment que les locuteurs gallésants sont parfois envahis par un sentiment de honte, car ils pensent utiliser une forme altérée du français (pp. 30-31). Tréhel-Tas fait une constatation très importante : « Cette barrière sociolinguistique ne pourra pas être franchie si les locuteurs et les non-locuteurs conçoivent leurs propres pratiques linguistiques sur un plan hiérarchique : il faut dépasser l'idée que parler gallo, parler patois, est connoté péjorativement. Alors peu importera de parler de langue ou de patois pour le gallo car c'est sa légitimité qui sera acceptée. » (p. 31). L'auteur souligne que le gallo n'est pas un dérivé du français, comme elle écrit « ce n'est pas la langue de ceux qui ont déserté les bancs des écoles » (p. 31). Cette constatation importante est aussi convenable, bien sûr, dans le cas d'autres langues régionales ; Henriette Walter en écrit ainsi : « Il faut donc bien comprendre que non seulement les patois ne sont pas du français déformé, mais que le français n'est qu'un patois qui a réussi » (Walter 1988 : 18). Finalement, Tréhel-Tas parle de l'identité forte assurée par le gallo et réunissant une communauté qui partage une même histoire locale (p. 31). Chapitre 2 s'intitule *Les représentations*, et, dans le premier sous-chapitre (*Représentations et identités*), l'auteur précise ce qu'elle entend par là : « Le fait de dire les choses peut contribuer à les faire exister comme telles, à les légitimer, les faire accepter par tous comme fait normal et réel. J'entends par « représentation » ce qui va permettre la construction d'une réalité. Le fait de parler du gallo en tant que langue, est déjà quelque chose de nouveau et peut permettre à d'autres de ne plus avoir honte de la façon dont ils communiquent. » (p. 32). Tréhel-Tas écrit un peu plus loin qu'il est difficile de reconnaître la légitimité du gallo en tant que langue à cause de sa proximité avec le français et d'autres langues d'oïl ; « on reconnaît des mots, alors ça ne devrait pas être une autre langue ». Ce qui rend la situation plus complexe, c'est la question de l'identité. À propos de l'identité gallèse, selon Tréhel-Tas, le concept d'être breton est très souvent lié à parler breton, alors que les locuteurs du gallo devraient apprendre à être breton en parlant gallo, car ces habitants de la Haute-Bretagne ne sont pas des « faux bretons » – expression de Pierre Corbel cité par Tréhel-Tas (p. 35). L'auteur retourne alors aux sources des problèmes des langues, c'est-à-dire français contre gallo : « [...] l'histoire des langues ne peut être dissociée de l'histoire politique : la société française s'est lentement constituée et a entre autres comme facteur d'unité, celui de la langue

commune imposée. L'unité inhérente à l'idée de nation a dû en France être construite et la langue a été et reste le ciment de cet édifice. » (p. 36). La préoccupation de l'affirmation de l'unité nationale est à l'origine d'une classification socio-politique, hiérarchisée des moyens oraux de communication : langue = système national officiel ; dialectes = variétés locales ; patois = « déformations grossières » de la langue (p. 36). C'est cette hiérarchie artificielle qui a rendu possible à la langue française de pouvoir atteindre le statut de « langue nationale », base importante de « l'unité de la nation », une unité également artificielle. Dans ce qui suit, Tréhel-Tas décrit une situation bien connue pour les linguistes travaillant avec des langues minoritaires en voie de disparition : les locuteurs de l'idiome en question n'apprennent plus « la langue maternelle » aux enfants, mais, bien au contraire, les parents poussent les enfants à n'utiliser que la langue véhiculaire (pp. 36-37). Et tout cela à cause de la honte et des « intérêts ». À la fin de ce premier sous-chapitre, l'auteur conclut qu'il faudrait reconnaître le droit et la nécessité d'existence de cultures diverses, en général, et, en ce qui concerne la culture et la langue gallèses, elles doivent être reconnues au sein d'une « Bretagne plurielle » (p. 38). Le deuxième sous-chapitre s'intitule *Défense et promotion du gallo* et l'auteur nous y décrit l'histoire du mouvement gallo depuis le XIX^e siècle (pp. 38-42). À la fin de la première partie, Tréhel-Tas reprend le but et les idées les plus importantes de cette partie. Elle souligne encore une fois que le gallo n'est pas une déformation du français, et elle relève la nécessité pour le gallo d'être cité en tant que langue, afin d'oublier les associations d'idées négatives (p. 43).

La deuxième partie du livre (pp. 45-75) est dédiée à la *Description de la langue*. Avant Chapitre 1, Tréhel-Tas attire l'attention du lecteur à quelques faits importants à propos de cette partie de l'ouvrage. Elle commence par la constatation selon laquelle « le gallo est une langue grammaticalement très riche, avec une grande variété de formes » (p. 47). Il est (presque) impossible de savoir à quoi exactement l'auteur pense ; on pourrait croire que le gallo est riche en synonymes par exemple. Elle continue ainsi : « Il n'est alors pas simple de tenter une description ». Mais, quelques lignes plus loin, l'image devient plus claire, bien que Tréhel-Tas ne s'exprime pas clairement : « Pourtant, sans prétention aucune, une description de la langue va être faite, parce que malgré tout, de quelque endroit que vous soyez en Haute-Bretagne, vous pourrez trouver des formes identiques, parfois proches, des expressions communes. » (p. 47). Elle veut donc certainement dire que le gallo est dialectalement assez morcelé. On apprend ensuite quelque chose de surprenant, car l'auteur écrit ceci : « N'étant pas spécialiste en la matière je vous renverrai à un récent ouvrage¹ décrivant avec précision la grammaire du gallo. » (p. 47). Comme on le verra, la « description » de Tréhel-Tas laisse vraiment beaucoup à désirer. L'auteur parle également du problème de la graphie, car il en existe plusieurs pour écrire le gallo, la question de l'uniformisation n'est pas donc encore réglée. Elle donne des exemples aux graphies existantes, et elle écrit qu'il en faut choisir une, mais elle ne précise pas laquelle elle a choisie pour son ouvrage (pp. 47-48). Chapitre 1 s'intitule *Quelques principes de base* (pp. 49-51). Tréhel-Tas déclare : « Je donne ici quelques grandes lignes pour comprendre les symboles graphiques utilisés par la suite et permettre une lecture plus aisée. » (p. 49). Dans ce qui suit, l'auteur ne précise pas la différence entre graphèmes et sons – d'ailleurs, elle ne se sert même pas de ces deux mots dans ses descriptions. L'auteur parle de voyelles et de consonnes d'une façon confuse, tantôt au sens de « graphème », tantôt au sens de « son ». Regardons maintenant ce problème de plus près. Tréhel-Tas écrit (p. 49) que la graphie mentionnée du gallo se compose de 18 *consonnes* (b, c,

¹ Deriano 2005, voir Bibliographie.

d, f, g, h, j, l, m, n, p, q, r, s, t, v, y, z), 5 *consonnes composées* (ch, cz, lh, ny [ou -yn], tz), 8 *voyelles simples* (a, e, é, è, i, o, ó, u) et 5 *voyelles composées* (ae, àe, aé, oe, óe). Il est clair (surtout en connaissant les sons du gallo) que par les mots « consonne » et « voyelle » Tréhel-Tas entend les graphèmes. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que l'auteur se sert de l'adjectif « simple » seulement à propos des voyelles, alors qu'au niveau des consonnes elle fait l'opposition entre « consonnes » et « consonnes composées ». Après la présentation décrite ci-haut, on trouve un « tableau phonétique », soit tout le reste de ce chapitre. Ce tableau se compose de trois colonnes : dans la première on trouve les sons du gallo transcrits à l'aide de l'alphabet phonétique international, la deuxième donne les graphèmes gallos (« graphie gallèse »), et dans la troisième colonne l'auteur nous fournit un mot d'exemple. En début du tableau, on trouve les *voyelles orales simples et nasales* ; c'est alors que l'on pourrait se demander pourquoi on y trouve aussi *àe, ae, oe* et *eu*. Tout cela s'explique par la confusion de l'usage du terme « voyelle », car dans ce dernier cas (c'est-à-dire dans le tableau phonétique) les « voyelles » représentent les sons (les voyelles phonologiques) et non pas les graphèmes. Par contre, on peut aussi se demander pourquoi *eu* figure dans le tableau, lorsque il n'y en a aucune trace parmi les « voyelles composées » dans la liste au début du chapitre. Ce qui s'y trouve, par contre, c'est les combinaisons *aé* et *óe*, mais on ne revoit ces « voyelles composées » nulle part dans le tableau, leur prononciation reste donc inconnue. On trouve cependant une combinaison *àè* parmi les *diphthongues* et les *triphthongues*, bien que sa prononciation, selon le tableau, soit [ɛ] – ce qui de plus est, ce digramme n'est pas mentionné parmi les « voyelles composées ». Les principes du classement et de la présentation des digrammes deviennent alors vraiment obscurs. En ce qui concerne les six (si l'on y compte -yn qui n'apparaît qu'en fin de mot, mais qui représente le même son que ny) « consonnes composées », seulement trois (*ch, cz* et *yn*) figurent dans le tableau phonétique. Il est aussi à remarquer que dans le tableau il n'y a pas de mot d'exemple pour *eu*, et que les exemples pour illustrer *ó* et *ein* sont fautifs – on trouve *melhour* pour *ó*, et *mainz* pour *ein*. Ce qui est encore très contestable, c'est la présentation, notamment l'ordre des sons dans le tableau phonétique, car il est impossible d'y trouver une logique quelconque. Chapitre 2 (pp. 52-63) est consacré à la *Grammaire*, et surtout à la morphologie. Ce chapitre se compose de douze parties : 1. *L'article* ; 2. *Le nom* ; 3. *La possessivité* ; 4. *La démonstrativité* ; 5. *Les déterminatifs* ; 6. *Les pronoms personnels* ; 7. *Le pronom réfléchi* ; 8. *Les pronoms relatifs* ; 9. *L'adjectif qualificatif* ; 10. *Les numéraux* ; 11. *Quelques prépositions* ; 12. *Les suffixes et les préfixes*. Il est fort incertain dans quelle mesure ces douzaines de pages de grammaire satisferont les besoins et/ou la curiosité des lecteurs. Certaines parties de ce chapitre restent particulièrement superficielles ; le sous-chapitre 11, par exemple, ne traite que trois prépositions – nombre surprenant même si le sous-chapitre en question s'appelle *Quelques prépositions* (p. 62). Chapitre 3 s'intitule *La conjugaison* (pp. 64-75). Ce dernier chapitre de la partie décrivant la langue gallèse comprend les paradigmes de neuf verbes. L'auteur n'explique pas la différence entre les différentes formes de certains verbes au passé simple ; par exemple, la forme sg. 1. du verbe *alae* 'aller' peut être *alis* ou bien *feüs* (p. 64). On constate la même dualité dans le cas du verbe *estr* 'être', par exemple la forme sg. 1. : *Fus* [sic !] / *sus*.

La troisième grande partie de l'ouvrage s'intitule *Conversation courante* (pp. 77-89). « Cette partie se donne comme objectif de faire découvrir ou redécouvrir la langue gallèse dans un état de pratique quotidienne » annonce Tréhel-Tas. L'auteur précise que les textes sont écrits avec l'orthographe ELG (Écrire Le Gallo) ; c'est la première fois que l'on obtient des informations sur l'orthographe utilisée dans une certaine partie du livre – le lecteur ne

peut que supposer que c'est aussi le cas dans les parties précédentes du livre. On trouve deux chapitres dans cette partie : *Expressions gallèses* et *Exemples de dialogues*. C'est bien dommage que les expressions et les dialogues soient peu nombreux, et qu'ils ne soient pas mieux structurés. Si l'on veut trouver une expression, il ne nous reste qu'à lire tout le chapitre. De cette manière, ces chapitres représentent plutôt une source de curiosités qu'une source lexicographique ou de référence. On y trouve également des fautes d'orthographe (des fautes d'écriture) : par exemple pour 'Comment vas-tu ?' on trouve *Ca vèat ti ?* (p. 80), puis plus loin, dans un dialogue, on trouve même *ça vèat ti* (p. 85) au lieu de *ça vaèt ti* ; le mot pour 'comment' est une fois *cómant*, mais une autre fois *comant* (p. 80) etc.

La quatrième partie s'appelle *Tradition orale et littérature gallèse* (pp. 91-123). Dans un premier chapitre intitulé *La littérature de tradition orale* (pp. 94-95), Tréhel-Tas essaie de donner un bref aperçu des genres littéraires de tradition orale : devinettes, proverbes, contes, légendes etc. avec quelques exemples gallos pour les devinettes et les proverbes, pour continuer ensuite avec des exemples plus longs dans un deuxième chapitre intitulé *Quelques extraits de créations gallèses* (pp. 96-123). Tréhel-Tas ne mentionne nulle part que l'orthographe de ces extraits est différente de celle des autres parties du livre. Cela va sans dire que, malgré la graphie différente, cette partie a des valeurs importantes.

À la fin du livre se trouvent un petit *Lexique* français-gallo (pp. 124-130) et une bibliographie (pp. 131-136). Pour ce qui est du petit vocabulaire de la partie *Lexique*, il ne comprend qu'à peine 400 mots français (pas toujours dans l'ordre alphabétique) avec leurs équivalents gallos. Ce vocabulaire aurait pu être beaucoup plus utile si l'on pouvait y trouver tous les mots gallos figurant dans l'ouvrage, et si les mots gallos étaient aussi retrouvables dans l'autre sens (c'est-à-dire depuis le gallo vers le français).

Parlons gallo est un livre notable dans la mesure où il traite une langue régionale de la France. Il est en même temps important de se poser la question de savoir qui est la cible principale de cet ouvrage. Ce n'est sûrement pas les linguistes, puisqu'ils peuvent consulter des ouvrages plus détaillés, et, en outre, le style et la structure de l'ouvrage est loin d'être scientifique – ce qui ne serait pas, bien sûr, un problème. Par contre, même si un livre veut rester simple et concis dans le but de se tourner plutôt vers le grand public « profane » ou les amateurs, il faut respecter certaines « règles », aussi bien à l'égard de la structure qu'au niveau des descriptions et des explications grammaticales. La précision et la clarté seraient des critères primordiaux. Tréhel-Tas aurait pu rendre son livre (et ainsi la langue gallèse) encore plus remarquable aux yeux des lecteurs si, par exemple, elle avait mis plus d'accent sur les propriétés uniques du gallo. Elle aurait pu renvoyer à des exemples qui sont d'ailleurs présents dans l'ouvrage, mais dans un contexte différent – ainsi que l'usage du pronom personnel *je* signifiant la première personne non seulement au singulier, mais aussi au pluriel ; l'usage des verbes comme *cheir* 'tomber' (issu du latin CADERE, cf. p. ex. français *choir*, catalan *caure* etc.) ou *ói* 'entendre' (cf. français *ouïr*) ; ou encore l'usage des expressions comme *ça vaèt ti ?* 'comment vas-tu ?' (mot à mot 'ça va ?' – car la particule *ti* marque l'interrogation). Grâce à la première et la quatrième partie du livre, cet ouvrage est toutefois digne de notre attention.

Bibliographie

Auffray, Régis (2007): *Le Petit Matao, Dictionnaire Gallo-Français Français-Gallo*. Rennes: Rue des Scribes Éditions.

Deriano, Patrik (2005): *Grammaire du gallo*. Ploudalmézeau: Éditions Label LN.

Walter, Henriette (1988): *Le Français dans tous les sens*. Paris: Éditions Robert Laffont.

Gábor Tillinger
Université de Debrecen
Département de français
Pf. 33
H-4010 Debrecen
gabor.tillinger@gmail.com